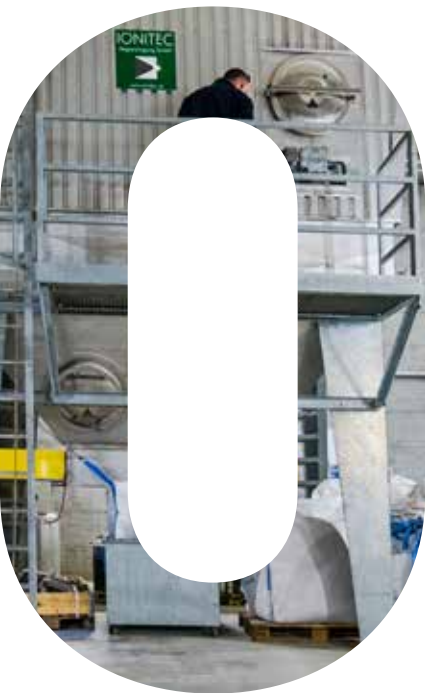


Rapport de gestion 2021

Assemblée générale du 22 juin 2022



seic



SOMMAIRE

1. ÉNERGIES

Chiffres clés
Distribution d'énergie
Efficacité énergétique

2. MULTIMÉDIA

3. INSTALLATIONS INTÉRIEURES

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5. RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES TRANSVERSAUX

6. COMPTES 2021

7. SOCIÉTÉS PARTENAIRES DE SEIC

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION



Antoine Nicolas
Président du Conseil
d'administration

Dieter Gisiger
Directeur

Vers une sortie de pandémie ?

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid-19 a perturbé le fonctionnement de l'entreprise. Heureusement pour SEIC, l'expérience accumulée en 2020 a permis de limiter son impact sur ses activités et ses réalisations. La campagne vaccinale lancée en milieu d'année a également permis d'alléger l'application des mesures de précaution qui ont été entièrement levées en mars 2022.

Malgré ces perspectives encourageantes, l'émergence de nouveaux variants a lourdement affecté l'activité des collaborateurs et collaboratrices, notamment en fin d'année 2021 avec l'apparition du variant Omicron. Entre décembre 2021 et janvier 2022 en effet, des équipes entières se sont trouvées indisponibles. Par chance, la durée de l'isolement n'étant que de 5 jours, le problème s'est rapidement résorbé.

Inauguration des nouveaux locaux ORP et CCh

Profitant d'une accalmie entre deux vagues de pandémie, l'Office régional de placement (ORP) et la Caisse cantonale de Chômage (CCh) ont procédé le 5 novembre 2021 à l'inauguration officielle de leurs nouveaux locaux dans le bâtiment de SEIC, sis à l'avenue du Mont-Blanc 24, à Gland.

Le coupé de ruban a été effectué par Guy Parmelin, Président de la Confédération, Rebecca Ruiz, Conseillère d'État, et Philippe Leuba, Conseiller d'État, en présence des autorités locales. L'occasion pour les invité-e-s d'appréhender le fonctionnement de cette nouvelle structure dédiée à l'insertion professionnelle des chômeurs et chômeuses de la région. Leur intérêt s'est porté notamment sur la méthode de prise en charge multifactorielle des chômeurs et chômeuses en fin de droit. Une méthode qui permet une réinsertion professionnelle plus rapide qu'une approche séquentielle.

Organisation

Début 2021, le Conseil d'administration a décidé de se séparer de deux cadres pour des questions de dysfonctionnement constaté au sein de leur service respectif. Le départ de ces deux personnes a donné lieu à une réorganisation des services Clients et Marketing/Communication. Ceux-ci ont été regroupés au sein d'un service unique, le service Commercial, lequel est dirigé aujourd'hui par un seul et même responsable.

Dans ce contexte particulier, la résilience des cadres intermédiaires et des équipes des deux services concernés mérite d'être saluée. Leur engagement sans faille a permis en effet d'assurer sans accroc la continuité des activités.

Loi sur le CO₂

Prévoyant différentes mesures coercitives pour permettre à la Suisse d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, le projet de Loi sur le CO₂ a été rejeté par le peuple le 13 juin 2021. Toutefois, afin d'assurer la continuité des mesures existantes au-delà du 31 décembre 2021, le Conseil fédéral a lancé une révision de la loi actuelle sur le CO₂. Approuvée par le Parlement, la loi révisée entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

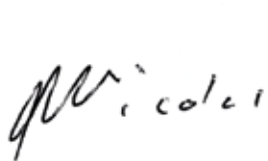
SEICcharge

Aujourd'hui, les véhicules électriques rencontrent un succès croissant auprès du public. À tel point que lors du premier trimestre 2021, le nombre de véhicules électriques immatriculés en Suisse était pour la première fois supérieur au nombre de véhicules à essence. Cette progression entraîne logiquement une hausse de la demande en matière de bornes de recharge. Une vraie opportunité pour l'entreprise lorsque l'on sait que les propriétaires de véhicules électriques souhaitent pouvoir effectuer en premier lieu leur recharge à domicile.

Toutefois, si l'installation d'une borne ne pose pas de problème en soi pour un propriétaire de villa, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de déployer ce type d'équipement dans le parking d'une PPE ou d'un habitat collectif. En effet : qui prend en charge l'installation de base du câblage ? Comment la consommation d'électricité est-elle comptabilisée ? Qui finance l'agrandissement du parc si la demande augmente ?

Les questions posées sont nombreuses. Pour y répondre, SEIC a développé une nouvelle prestation : SEICcharge. Une solution qui permet aux résident-e-s d'un immeuble de bénéficier d'une installation professionnelle pour alimenter l'ensemble des bornes de recharge mises à disposition.

En 2021, SEIC a réalisé les premières installations de ce type. Face à la forte demande observée, cette activité devrait s'accélérer en 2022, aussi bien sur l'aire de desserte de SEIC qu'en dehors.



Antoine Nicolas
Président du Conseil
d'administration



Dieter Gisiger
Directeur

ÉNERGIES

CHIFFRES CLÉS



La distribution totale d'électricité sur l'aire de desserte de SEIC s'élève cette année à plus de 134,5 millions de kWh.

Frais d'acheminement

Pour l'exercice 2021, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a fixé à 3,83 % le niveau du coût moyen pondéré du capital (WACC) pris en compte pour le calcul des frais d'acheminement par les gestionnaires de réseau électrique. Les frais d'acheminement augmentent en moyenne de 7 % à 9 % en 2021. Quant aux grandes entreprises industrielles, celles-ci ont vu leurs frais progresser d'environ 14 % par rapport à l'année précédente.

Prix de l'électricité

L'incertitude économique liée au Covid-19 ainsi que les taux de change EUR/CHF ont provoqué une baisse des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Après une hausse significative en 2020, SEIC a répercuté cette baisse sur ses prix de l'énergie, entre 2 % et 3 % selon la catégorie.

Consommation

En 2021, la consommation d'électricité en Suisse a avoisiné les 58,113 milliards de kWh. Elle affiche une consommation en hausse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. La distribution totale d'électricité sur l'aire de desserte de SEIC s'élève cette année à plus de 134,5 millions de kWh, un nouveau record dans l'histoire de l'entreprise. Ce résultat représente une hausse de 12,6 % par rapport à 2020, année qui enregistrait déjà une hausse significative de la consommation de 4,6 %. La raison principale de cette augmentation trouve son explication dans le développement du Data Center Safe Host à Gland.

En 2021, l'évolution de la consommation de tous les segments de la clientèle a connu une progression de 4 % à 6 %. Celle des ménages a été plus marquée.

Production de l'usine hydroélectrique SEIC

En 2021, l'usine hydroélectrique des Avouillons, située sur la rivière de la Promenthouse, a produit 678 148 kWh. Un résultat plus élevé par rapport à la production annuelle habituelle.

En cause : une pluviométrie favorable. L'exploitation n'a rencontré par ailleurs aucun problème particulier.

| Année | Production de l'usine | |
|-------|-----------------------|-----|
| 2010 | 563 490 | kWh |
| 2011 | 297 613 | kWh |
| 2012 | 698 448 | kWh |
| 2013 | 487 934 | kWh |
| 2014 | 554 894 | kWh |
| 2015 | 613 172 | kWh |
| 2016 | 701 113 | kWh |
| 2017 | 352 284 | kWh |
| 2018 | 480 288 | kWh |
| 2019 | 628 587 | kWh |
| 2020 | 690 784 | kWh |
| 2021 | 678 148 | kWh |

Concurrence

En 2021, 17 clients ayant une consommation supérieure à 100 000 kWh/an ont choisi un autre fournisseur pour un total d'électricité s'élevant à 52 589 258 kWh. L'augmentation de ce chiffre s'explique principalement par l'évolution de la consommation du plus grand client du réseau de distribution de SEIC en 2021.

| Année | Électricité vendue par d'autres fournisseurs sur l'aire de desserte SEIC | |
|-------|--|-----|
| 2010 | 1 477 732 | kWh |
| 2011 | 2 538 892 | kWh |
| 2012 | 2 716 038 | kWh |
| 2013 | 5 480 962 | kWh |
| 2014 | 6 486 639 | kWh |
| 2015 | 6 855 198 | kWh |
| 2016 | 6 926 803 | kWh |
| 2017 | 19 724 306 | kWh |
| 2018 | 21 214 305 | kWh |
| 2019 | 33 346 654 | kWh |
| 2020 | 40 992 616 | kWh |
| 2021 | 52 589 258 | kWh |

Soutien aux installations photovoltaïques

Sur l'aire de desserte de SEIC, 14 installations photovoltaïques ont reçu en 2021 des indemnités de type Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et 54 ont obtenu une Rétribution unique (RU)

de la part de la Confédération, contre 75 en 2020. Une diminution liée à la baisse du nombre d'installations réalisées pendant la crise sanitaire. À noter que la RU équivaut à une subvention d'environ 25 à 30 % du prix de l'installation.

Conformément à la notion de « destinataire de factures » propre à la réglementation de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), SEIC compte en 2021 12 958 clients fournis en électricité contre 12 572 en 2020.

Répartition de son mix d'électricité

SEIC a déclaré être en conformité avec l'Ordonnance fédérale sur le marquage de l'énergie. Pour l'année 2021, elle a en effet distribué 66,83 % d'énergie d'origine hydraulique, 0,63 % d'énergie photovoltaïque, 6,7 % de courant bénéficiant de mesures d'encouragement fédérales. Le solde est constitué d'énergie nucléaire.

ÉNERGIES

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE



Aucun défaut électrique n'a été constaté en 2021 sur le réseau moyenne tension.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Moyenne tension

- Un projet pilote modélisant la gestion intelligente des transformateurs pour installations névralgiques a été mis en place.
- Pour pouvoir répondre à l'augmentation de la puissance nécessaire au développement des activités économiques de la zone de desserte, le poste de transformation 125 kV/20 kV mis en service en 2014 a été conçu pour accueillir trois transformateurs haute/moyenne tension. Aujourd'hui seuls deux d'entre eux sont installés. Avec l'augmentation des activités d'un datacenter à Gland et afin de garantir la sécurité d'approvisionnement, le troisième a été commandé en 2021. La mise en service de ce dernier est planifiée en octobre 2022.
- Dans le cadre de l'assainissement du réseau, le vieux couplage de la Rigolette à Duillier a été démantelé.
- Le câble moyenne tension qui passe par le pont de la Redoute à Prangins a été déplacé temporairement afin que la commune de Nyon puisse rénover ce pont.
- Pour répondre à l'augmentation des besoins en puissance électrique ainsi qu'à la demande en nouveaux raccordements sur la zone de desserte, des transformateurs ont été redimensionnés.
- Aucun défaut électrique n'a été constaté en 2021 sur le réseau moyenne tension.

À noter également que sur les 87,5 km du réseau moyenne tension, aucun câble électrique n'a été endommagé lors de fouilles ou de travaux réalisés par d'autres entreprises.

Basse tension

- Pour alimenter de nouveaux clients et renforcer le réseau, des câbles ont été tirés sur une distance de 3 321 m, ce qui représente 1,23% du réseau basse tension, dont la longueur totale équivaut à 271 km.
- SEIC compte 3 132 coffrets d'introduction sur sa zone de desserte, dont 29 raccordés cette année.
- Une campagne de sélectivité sur le réseau basse tension a été réalisée en 2021, ce qui signifie que les fusibles des stations transformatrices et des armoires de distribution ont été normalisés et standardisés. Ces opérations ont généré 39 coupures de transformateurs et impacté 120 armoires de distribution situées sur les communes de Begnins, Coinsins, Duillier et Vich. Il aura fallu 526 h pour réaliser ce travail.
- Deux tableaux basse tension ont été changés : dans la station Sous-Le-Bois à Prangins et dans la station Bochet-Dessus à Gland.
- Huit nouvelles armoires de distribution basse tension ont été installées ou renouvelées.
- Seuls neuf dépannages ont été comptabilisés sur le réseau basse tension.



Quartier des Lisières, Gland

La plupart des interventions ont été réalisées en journée.

- Un projet d'envergure de sécurisation des accès physiques aux infrastructures a été mené conjointement avec une entreprise spécialisée. Les cylindres qui donnent accès au poste 125 kV, ainsi qu'aux 113 stations transformatrices et aux 320 armoires de distribution ont été changés en l'espace de trois semaines.

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE

Parallèlement aux relevés des nouvelles constructions et chantiers, le Système d'information du territoire (SIT) a lancé une campagne ciblée de mise à jour des infrastructures existantes. Pour ce faire, il suit de près les évolutions technologiques des outils et logiciels métier. Le SIT s'est par exemple formé à la gestion cartographique du chauffage à distance (CAD) afin notamment de suivre le développement de ThermoresÔ sur l'aire de desserte de SEIC.

En vue de l'alimentation en électricité des quartiers en construction, le SIT a relevé et intégré 3 340 m de fouilles et 10 308 m de tubes dans sa base de données. Ces informations ont également été transmises à plusieurs géoportails, dont cartolacôte.ch, pour un partage facilité entre intervenants.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Maintenance et entretien de l'éclairage public des six communes actionnaires de SEIC et d'une commune tierce.

- Réalisation de l'assainissement de l'éclairage public de Vich selon le mandat de la commune.
- Analyse et conceptualisation d'un nouveau modèle d'affaires pour les communes actionnaires.

CHAUFFAGE À DISTANCE

En 2021, SEIC a intégré les activités « chauffage à distance » au sein de sa structure organisationnelle. SEIC a également assuré la maintenance et l'entretien des réseaux de chauffage à distance (CAD), dont elle a la charge à Begnins et à Burtigny, ainsi que pour ThermoresÔ à Gland, en collaboration avec un partenaire. Les travaux de déploiement de ThermoresÔ se sont par ailleurs poursuivis.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La culture de la sécurité au travail a été renforcée pour la deuxième année consécutive. À noter qu'aucun accident professionnel ne s'est produit en 2021.

FLOTTE AUTOMOBILE

Deux collaborateurs du Service Réseaux gèrent la flotte automobile de SEIC. Le projet principal a été la prospection pour le remplacement du camion nacelle, utilisé principalement pour l'éclairage public. Les actions se poursuivent en 2022 afin d'assurer aux collaborateurs des outils de travail performants et sécurisés. SEIC continue l'électrification de son parc automobile, afin de réduire la part thermique et son empreinte écologique.

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

- Mise en place d'indicateurs de succès du service via une solution BI (business intelligence) avec système d'analyse et chaîne d'informations automatisée.
- Diagnostic et premières mesures correctrices pour renforcer la cybersécurité et les infrastructures critiques. Déploiement de la première phase du projet de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour les infrastructures critiques.
- Étude préliminaire concernant l'évaluation des conséquences de la transition énergétique sur les réseaux en fonction des différentes variantes définies par Office fédéral de l'énergie (OFEN) dans le cadre du scénario « Zéro émission nette ».
- Accueil pour une période de trois mois d'un jeune dans le cadre du projet national LIFT afin de lui faire découvrir un métier et lui permettre de mesurer la valeur de ses compétences personnelles.

ÉNERGIES

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Fin 2021, SEIC comptait plus de 1 000 clients réunis en regroupement pour la consommation propre.

BATTERIE DE STOCKAGE

Le bâtiment de SEIC dispose d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 172 kW (940 m²) et d'une batterie de stockage de 67 kWh mise en service en 2020. En croisant les données de leur activité annuelle avec celles de la consommation du bâtiment, plusieurs constats ont été faits. En été, lors d'une journée ensoleillée, la production d'électricité photovoltaïque permet de couvrir les besoins du bâtiment dès 7 h 30 ; vers 10 h 30, la batterie est complètement chargée grâce au surplus de production. Le soir, l'énergie stockée dans la batterie suffit à couvrir les besoins en électricité du bâtiment jusqu'à minuit. Le bâtiment soutire en conséquence de l'électricité du réseau uniquement de minuit à 7 h 30. À noter que la batterie a effectué environ 250 cycles de charge et de décharge en 2021.

CONTRACTING PHOTOVOLTAÏQUE

Le contracting photovoltaïque est un partenariat qui permet à SEIC de financer, réaliser et gérer une installation solaire pour le compte d'un tiers qui met à sa disposition des surfaces en toiture. Mise en place sur une période de 20 ou 25 ans, cette solution offre la possibilité au propriétaire du bâtiment de bénéficier d'électricité à prix fixe et meilleur marché que lorsqu'elle est soutirée du réseau. En 2021, deux installations de ce type, d'une puissance respective de 61 kW et de 182 kW, ont vu le jour sur le toit du nouvel EMS à Begnins ainsi que sur le bâtiment de la nouvelle déchetterie à Gland. À noter que l'installation de la nouvelle déchetterie ne produit pas seulement de l'électricité ; elle sert aussi de toiture translucide à l'espace dédié au transbordement des déchets. Cette réalisation vient rejoindre le parc photovoltaïque de SEIC, dont la puissance totale se monte désormais à 979 kWc.

REGROUPEMENT POUR LA CONSOMMATION PROPRE (RCP)

Le RCP permet de fédérer autour d'une installation photovoltaïque un groupe de consommateurs. Développée à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier, cette solution rencontre un intérêt croissant de la part des clients de SEIC qui bénéficient ainsi d'électricité d'origine renouvelable à tarif préférentiel. Dès son lancement en 2018 en Suisse, cette solution a été proposée par l'entreprise. Fin 2021, SEIC comptait plus de 1 000 clients réunis en RCP. Dans ce cadre, SEIC assure le télé-relevé des compteurs, le décompte, la facturation et l'encaissement pour plus de 100 regroupements solaires répartis dans toute la Suisse romande.

COMBINAISON INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE ET POMPE À CHALEUR

L'année 2021 marque un véritable tournant pour les installations photovoltaïques qui ne sont plus aujourd'hui considérées comme de simples moyens de production d'électricité, mais de plus en plus comme pouvant couvrir un maximum de besoins énergétiques, électricité et chaleur confondues. Le couplage d'une installation photovoltaïque avec une pompe à chaleur par exemple permet de répondre à cette attente. En effet, si cette combinaison assure la couverture d'une partie des besoins d'un bâtiment en électricité, elle permet également de produire de l'eau chaude ou de la chaleur pour chauffer son logement. Près de 25% de nos clients optent déjà pour cette solution qui participe avantageusement à la transition énergétique.



Installation solaire de l'EMS Bellevue de Begnins

MULTIMÉDIA



En 2021, la coopération entre Swiscom et SEIC a repris pour déployer le réseau de fibre optique FTTH.

EXTENSION FTTH : REPRISE DE LA COOPÉRATION AVEC SWISSCOM

En 2021, la coopération entre Swiscom et SEIC a repris pour déployer le réseau de fibre optique FTTH jusqu'aux bâtiments de Luins et Vinzel, puis de Dully et Bursinel. Les travaux seront effectués en 2022 par Swisscom. Dans ce cadre, des fibres seront mises à disposition de SEIC sous forme de droit irrévocable d'usage (Indefeasible rights of use). Elles permettront à l'entreprise de mettre en service environ 1 000 raccordements à haut débit (jusqu'à 10 Gb/s).

AGRANDISSEMENT DU POINT OF PRESENCE (POP) DE MAUVERNEY

Grâce à la collaboration établie avec Swiss Fiber Net (SFN), SEIC peut mettre à la disposition d'opérateurs tiers des fibres optiques. Dans ce cadre, une nouvelle construction a été réalisée pour pouvoir accueillir les équipements actifs de ces derniers. Située à côté du Point of Presence (POP) initial de Mauverney et reliée à celui-ci par une gaine technique, cette réalisation permet d'améliorer la gestion opérationnelle des clients de ces opérateurs tout en la séparant des infrastructures actives et passives de SEIC.

SERVICES SALT DISPONIBLES À EIKENØTT

D'entente avec Swiss Fiber Net (SFN), le nombre d'unités d'utilisation mises à disposition d'opérateurs tiers a augmenté sur le périmètre d'Eikenøtt. Si l'éco-quartier possède son propre Point of Presence (POP), il ne peut cependant accueillir des équipements actifs supplémentaires pour d'autres opérateurs. Pour cette raison, il a été choisi de recourir à l'emploi de la technologie Point-to-Multipoint (P2MP). Les processus internes et les systèmes (Dreamfiber) ont dû être adaptés en conséquence.

POSE DES ANTENNES KONSTL

Le service Multimédia a procédé au déploiement d'antennes pour le compte de KONSTL, société partenaire de SEIC, spécialisée dans l'Internet des objets (IoT). Ces infrastructures faciliteront le transfert de données issues de compteurs, de capteurs ou d'autres objets, y compris les serveurs d'application permettant la gestion de ces objets. En 2021, trois antennes ont été installées à Gland, Begnins et Nyon. La pose de deux antennes supplémentaires est prévue en 2022.



Antenne LoRa sur le toit de SEIC à Gland



Le service
a réalisé
en 2021 près
de 2 000
interventions.

INSTALLATIONS INTÉRIEURES

ORGANISATION

Augmenter les mandats issus du marché

Après avoir redéfini sa stratégie à 5 ans en 2020, SEIC a mis en place un plan d'action pour 2021-2026 avec un objectif ambitieux pour 2021 : maintenir le chiffre d'affaires de l'entreprise en remplaçant l'activité dédiée aux installations de son nouveau bâtiment par des mandats issus du marché. Cette mission a été remplie avec succès puisque le service a réalisé en 2021 près de 2 000 interventions. Une performance remarquable dans un contexte marqué par le Covid et la frilosité des investisseurs.

À noter que les services Installations intérieures et Développement durable ont été regroupés au sein d'une nouvelle entité dans le but d'offrir aux clients une palette globale et complémentaire de prestations.

RÉALISATIONS

Église catholique de Gland, Vich et Coinsins

Inaugurée le 13 février 2022, la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste à Gland a pu compter sur les nombreuses compétences de SEIC pour ses installations : éclairage intérieur et extérieur, raccordements électriques, câblage informatique et domotique. Ce lieu de culte est désormais pleinement opérationnel.

Quartier d'habitations à La Rippe

Le service a équipé l'ensemble des bâtiments du nouveau quartier, à savoir un immeuble de 7 appartements PPE avec surface commerciale, deux villas individuelles ainsi qu'une grange dont l'intérieur a été transformé en 3 appartements PPE.

Dépôt de véhicules de 6 400 m² à Gland

Les travaux réalisés par SEIC ont permis d'équiper les quatre parties d'un dépôt comprenant notamment un showroom et une surface d'entretien.

Collège des Perrerets à Gland

L'intervention de SEIC a essentiellement concerné l'éclairage : dans les couloirs des bâtiments avec le recours à la technologie LED ; pour les aménagements extérieurs, avec le remplacement et l'installation de nouveaux luminaires.

Projets privés

Des transformations et des rénovations ont été réalisées pour des particuliers, dans des villas et des appartements. Parmi les différents travaux entrepris, on notera : la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques, la mise en place ou la rénovation d'installations domotiques (alarmes et vidéosurveillance) ainsi que des dépannages. Le déploiement de la fibre optique (in-house) sur la zone de desserte s'est également poursuivi. À noter que les travaux en rapport avec la télématique (accès internet, câblage informatique, fibre optique et réseau Wi-Fi) ont augmenté de manière significative avec le développement du télétravail et le besoin pour les usagers de professionnaliser leurs installations domestiques.

Lancement de SEICcharge

La prestation SEICcharge encourageant l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les copropriétés et les parkings communs a été lancée. Une solution pratique pour les habitations collectives permettant une facturation mensuelle qui intègre le prix de l'abonnement et de l'énergie consommée. La gestion de l'infrastructure est quant à elle assurée par SEIC.



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1^{er} janvier au 21 septembre 2021

| |
|--|
| Antoine Nicolas Président et membre du Comité de direction |
| François Bryand Vice-président et membre du Comité de direction |
| Thierry Genoud Administrateur et membre du Comité de direction |
| Claude Bosson Administrateur |
| Bernard Gétaz Administrateur |
| Jean-Claude Bissat Administrateur |
| Dominique Gaiani Secrétaire du conseil |

En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises. Parallèlement aux affaires courantes, celui-ci a également traité les objets suivants :

Renouvellement du Conseil d'administration

Le renouvellement des autorités communales en 2021 a influé sur la composition du Conseil d'administration de SEIC SA. Après avoir siégé pendant 10 ans, François Byrand, ancien syndic de Prangins, et Bernard Gétaz, ancien syndic de Coinsins, qui ont décidé de ne plus briguer de mandat politique, ont été remplacés par Laurent Bardet, nouveau syndic de Coinsins, et par Alice Durngat-Levi, municipale de Prangins.

du 24 septembre au 31 décembre 2021

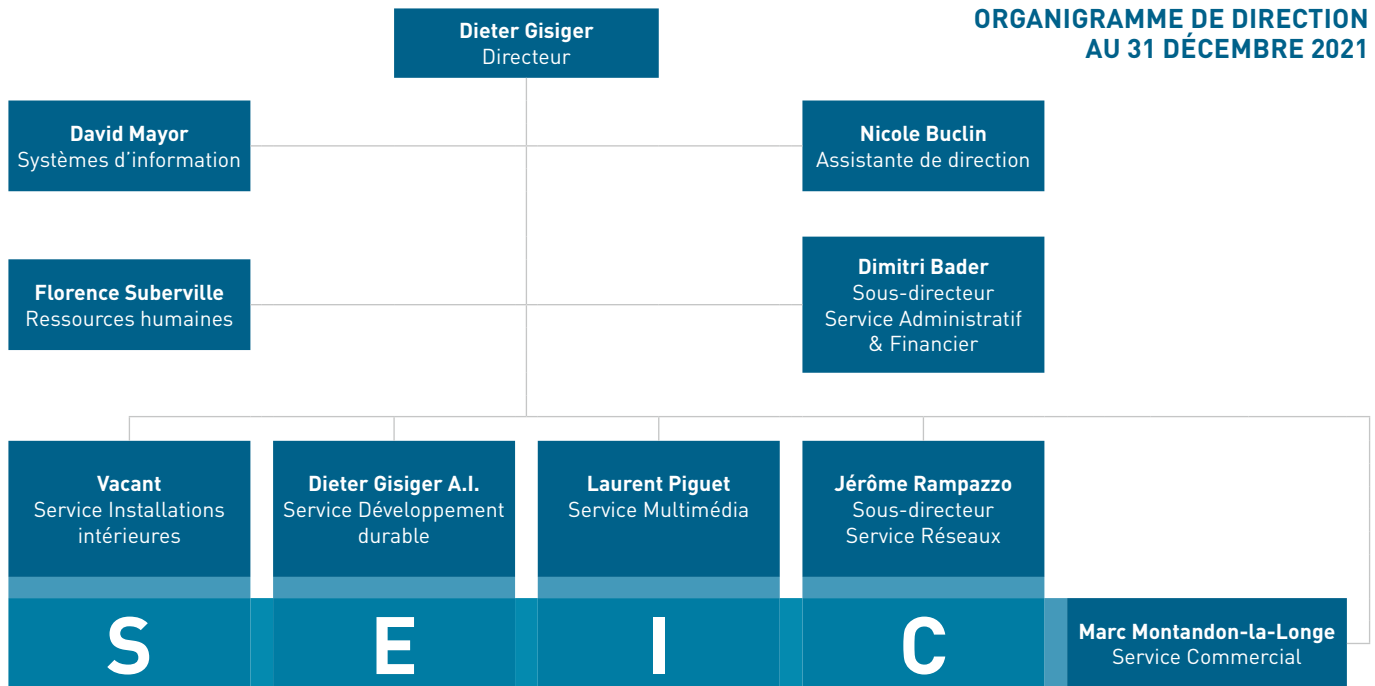
| |
|---|
| Antoine Nicolas Président et membre du Comité de direction |
| Claude Bosson Vice-président et membre du Comité de direction |
| Thierry Genoud Administrateur et membre du Comité de direction |
| Alice Durngat Levi Administratrice |
| Laurent Bardet Administrateur |
| Jean-Claude Bissat Administrateur |
| Dominique Gaiani Secrétaire du conseil |

Actualisation de la stratégie 2025

Le Conseil d'administration s'est prononcé en 2021 sur sa volonté d'actualiser la stratégie 2025. Ce travail se fera courant 2022 sur le mode participatif en intégrant la Direction et les cadres, avec le soutien d'un consultant externe.

Location de fibres optiques à Sunrise-upc

Le rachat de Sunrise par Liberty Global, propriétaire d'upc-Cablecom, a eu pour conséquence la révision du contrat de mise à disposition de fibres optiques passé entre SEIC et Sunrise. La nouvelle société, baptisée Sunrise-upc, affiche en effet de grandes ambitions sur le marché télécom suisse et prévoit de gagner plus de parts de marché qu'initialement prévu par Sunrise.



Le Conseil d'administration a dans ce cadre validé les termes du nouveau contrat de location pour 20 ans.

Augmentation du capital-actions d'EnergieÔ SA

L'appel d'offres lancé en 2020 par EnergieÔ pour évaluer la réalisation d'un premier forage à Vinzel a permis de déterminer les besoins financiers du projet. Après la précision du budget et des subsides de la Confédération, la part à prendre en charge par les quatre actionnaires (Romande Energie, SI Nyon, SEFA et SEIC) a été estimée à CHF 20 millions. Dans ce cadre, le Conseil d'administration d'EnergieÔ SA a approuvé une augmentation du capital-actions de CHF 12 millions. SEIC souscrita une part du capital-actions d'EnergieÔ de 3 millions et de 2 millions sous forme de prêt d'actionnaire. À noter que le 15 juin 2021, EnergieÔ a reçu de l'État de Vaud le permis de forer.

Vente de la parcelle n° 581 à Gland

Propriétaire d'une parcelle de 2 292 m² à la rue Mauverney à Gland, SEIC a décidé, d'entente avec le Conseil d'administration, de procéder à sa vente. Longtemps utilisé pour accueillir une tourelle de distribution d'électricité, ce terrain a en effet perdu de son utilité depuis que l'infrastructure a été enterrée. La vente concerne environ 2 100 m², le solde étant conservé par SEIC pour y maintenir une sous-station en bordure de parcelle à laquelle s'est ajoutée en 2020 une

deuxième sous-station pour la distribution de fibres optiques.

Poursuite de la coopération SEIC-Swisscom pour la construction du réseau FTTH

En 2013, SEIC avait signé avec Swisscom un contrat de coopération pour la construction du réseau FTTH sur son aire de desserte. Une association qui a permis aux communes de Gland, Prangins, Begnins, Vich, Duillier et Coinsins de se raccorder au réseau national. L'extension de ce contrat a été approuvée par le Conseil d'administration pour poursuivre la construction du réseau sur le territoire de Luins et Vinzel – desservie par SEIC via le télé-réseau –, ainsi que sur les communes de Dully et Bursinel. Mise en service prévue le 1^{er} octobre 2022 avec un accès Internet allant jusqu'à 10 Gbits/s.

Fusion TamDis SA avec IMDM SA

Co-fondatrice de TamDis SA avec VOE, SEVJ, viteos et SI Nyon, SEIC a profité pendant des années des services de cette société active dans la gestion d'actifs en lien avec la production et la distribution d'énergie, sans arriver à élargir sa base clientèle au-delà des actionnaires. Ceux-ci ont donc décidé de fusionner le 5 mai 2021 cette structure avec celle d'IMDM SA, société également active dans la gestion des actifs ferroviaires et de mass transit, basée à Vevey. Dans ce cadre, les cinq actionnaires ont acquis 35% du capital-actions d'IMDM SA.

COMMUNES DESSERVIES



RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES TRANSVERSAUX



Le télétravail est devenu aujourd'hui un incontournable pour de nombreuses personnes au sein de l'entreprise.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, SEIC comptait 71 collaborateur·trice·s et 11 apprenti·e·s.

Formalisation du télétravail

Conséquence de la situation sanitaire, le télétravail est devenu aujourd'hui un incontournable pour de nombreuses personnes au sein de l'entreprise. La dernière révision du règlement du personnel intègre en ce sens une directive dédiée à cette pratique. Depuis 2021, chaque employé·e qui en fait la demande peut désormais y recourir dans un cadre défini. On le constate, le télétravail est un réel facteur d'épanouissement et de fidélisation pour le personnel. Dans le cadre du recrutement, il est devenu un critère d'attractivité incontournable.

Renforcement du lien entre les employé·e·s via des outils de communication interne

L'année 2021 a été marquée par l'obligation du télétravail et du port du masque sur le lieu de travail pendant des périodes plus ou moins longues. Pour répondre à ces contraintes impactant le contact et les relations humaines, des outils de communication interne ont été mis en place pour entretenir le lien et mieux faire connaissance. Parmi ceux-ci, on dénombre notamment un guide de bienvenue pour les nouveaux arrivants, un trombinoscope ainsi qu'un guide pratique. Cette initiative a été grandement appréciée par le personnel.

Création de nouvelles fonctions

Le poste de responsable des systèmes d'information a été créé en 2021 pour accompagner SEIC dans les évolutions digitales. Cette fonction nécessite la prise en compte de l'architecture globale de nos systèmes d'information et des objectifs stratégiques de l'entreprise. Depuis octobre 2021, un nouveau membre du comité de direction dirige une équipe pluridisciplinaire de 22 personnes. Appelée Service Commercial, cette équipe est le fruit du regroupement du Service Clients et du Marketing. Cette nouvelle fonction doit favoriser une expérience client plus dynamique et durable. Elle a pour objectif également de renforcer la satisfaction client.

SERVICE COMMERCIAL

Satisfaction client

Les clients ont été accueillis tout au long de l'année à l'Espace client de la rue du Mont-Blanc, et ce malgré le Covid. Ces derniers se sont montrés particulièrement satisfaits du conseil personnalisé des spécialistes SEIC et une légère hausse de la fréquentation du magasin est observée. Dans ce cadre, le showroom fait figure d'outil essentiel puisqu'il permet de présenter les différentes solutions offertes par une installation électrique moderne combinant la domotique et le multimédia.



Bureau du Service Administratif & Financier

Portail client

La digitalisation des services se poursuit avec le lancement du portail client fin 2021. Les clients électricité de SEIC peuvent désormais accéder à leur historique de consommation, à leurs factures ainsi qu'aux différents abonnements d'électricité auxquels ils ont souscrit. Le portail client continuera à évoluer en 2022 avec de nouvelles fonctionnalités pour encore plus d'interactivité.

Raccordement au réseau de chauffage à distance

Durant l'année 2021, SEIC a renforcé le développement des activités commerciales de ThermorésÔ à Gland avec la signature de contrats de raccordement au réseau de chauffage à distance pour une quinzaine de nouveaux bâtiments. À noter que, dans le cadre de la collaboration avec ThermorésÔ, SEIC assure la gestion du service clients et la facturation.

Regroupements solaires

Les regroupements pour la consommation propre (RCP) ont connu une forte croissance durant l'année écoulée. SEIC compte désormais plus de 1 000 consommateurs finaux au sein des RCP qu'elle gère sur sa zone de desserte et en dehors.

Actions marketing

SEIC continue à développer ses activités marketing, en renforçant le déploiement de ses campagnes digitales qui prennent

aujourd'hui le pas sur les campagnes traditionnelles. Dans ce cadre, l'entreprise a mené une campagne d'acquisition pour les installations photovoltaïques, les pompes à chaleur et les installations intérieures. Quant aux offres multimédia **BLI BLA BLO** Combo, elles ont été communiquées principalement via un renfort local des campagnes de net+.

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Soutien indéfectible aux services et prestations de SEIC, le Service Administratif et financier assure également depuis le 1^{er} janvier 2021 la direction financière de la société partenaire EnergieÔ SA, dont le but est de développer la géothermie sur la Côte.

Autant impacté par le Covid que les autres services, le Service Administratif & financier a adapté en 2021 ses procédures de travail tout en continuant à fournir des données fiables pour la bonne marche de la société. Une réalisation qui a demandé une grande flexibilité et un engagement sans faille de l'ensemble des collaborateurs.

COMPTES 2021

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – Gland.



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels.

Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 13 mai 2022

BfB Fidam révision SA

Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels
comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes annuels

Proposition relative
à l'emploi du bénéfice
au bilan

BfB

BfB Fidam révision SA
avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1
Tél. +41 (0)21 641 46 46
Fax +41 (0)21 641 46 40
contact@bfbvd.ch

Bilan au 31 décembre

| ACTIF | 2021 | 2020 |
|--|----------------------|----------------------|
| | CHF | CHF |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| Trésorerie | | |
| Caisse | 7 330.30 | 4 185.11 |
| Compte de chèques postaux | 1 612 919.17 | 2 524 771.11 |
| Banques | 2 518 505.06 | 2 149 894.41 |
| Placements à terme et comptes d'épargne (CCP et banques) | 13 456.50 | 14 574.90 |
| | 4 152 211.03 | 4 693 425.53 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | | |
| Envers des sociétés proches et actionnaires | 586 944.30 | 527 612.55 |
| Envers des tiers | 6 999 457.32 | 8 259 212.45 |
| Correction de valeur sur créances | -440 000.00 | -390 000.00 |
| | 7 146 401.62 | 8 396 825.00 |
| Autres créances à court terme | | |
| A. F. C., impôt anticipé | 8 249.50 | 8 468.25 |
| Autres créances | 486 638.72 | 504 606.22 |
| Comptes courants, sociétés proches | 1 136 383.49 | 1 117 296.45 |
| Fonds de prévoyance | 92 613.26 | 46 098.54 |
| | 1 723 884.97 | 1 676 469.46 |
| Stocks et prestations de services non facturés | | |
| Stocks de marchandises | 441 100.00 | 400 200.00 |
| Travaux en cours | 319 169.63 | 232 075.66 |
| | 760 269.63 | 632 275.66 |
| Actifs de régularisation | 1 526 714.69 | 1 466 816.82 |
| TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT | 15 309 481.94 | 16 865 812.47 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | |
| Immobilisations financières | | |
| Titres | 104 802.00 | 42 302.00 |
| Prêts à long terme sociétés proches | 625 239.47 | 688 031.82 |
| Fonds de régulation - à récupérer | 2 669 110.09 | 2 406 293.41 |
| Créances EnergieÔ SA | 549 923.54 | 549 923.54 |
| Correction de valeur sur créances EnergieÔ SA | -549 923.54 | -549 923.54 |
| Prêt KONSTL SA, postposé | 86 000.00 | 0.00 |
| Correction de valeur sur prêt KONSTL SA, postposé | -86 000.00 | 0.00 |
| | 3 399 151.56 | 3 136 627.23 |
| Participations | 3 707 002.00 | 3 823 001.00 |
| Immobilisations corporelles | | |
| Production | 685 552.63 | 813 219.83 |
| Distribution d'énergie | 5 042 474.80 | 5 331 412.98 |
| Bornes de recharge | 1.00 | 1.00 |
| Téléliasons et mesures | 151 008.20 | 153 468.06 |
| Réseau de télédistribution | 8 660 867.27 | 9 539 864.53 |
| Véhicules | 70 811.97 | 2.00 |
| Mobilier, machines et outillage | 641 172.68 | 633 530.48 |
| Immeuble HLM | 13 567 894.35 | 13 835 894.35 |
| Immeubles et terrains | 36 190 889.81 | 36 650 142.50 |
| | 65 010 672.71 | 66 957 535.73 |
| TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS | 72 116 826.27 | 73 917 163.96 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 87 426 308.21 | 90 782 976.43 |

PASSIF

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------------|----------------------|
| | CHF | CHF |
| CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | | |
| Envers des sociétés proches et actionnaires | 1 680 279.17 | 1 467 714.94 |
| Envers des tiers | 2 094 760.34 | 2 463 321.98 |
| | 3 775 039.51 | 3 931 036.92 |
| Dettes à court terme portant intérêt | | |
| Emprunt, part à court terme (1 année) | 486 000.00 | 486 000.00 |
| Autres emprunts à court terme | 2 000 000.00 | 5 000 000.00 |
| | 2 486 000.00 | 5 486 000.00 |
| Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêt) | | |
| Dettes fiscales | 549 349.69 | 957 308.84 |
| Salaires et assurances sociales à payer | 13 218.58 | 10 047.24 |
| Dépôts de garantie / Cautions | 17 826.00 | 17 776.00 |
| Créanciers, sociétés proches | 7 611.55 | 230 261.83 |
| | 588 005.82 | 1 215 393.91 |
| Passifs de régularisation | 3 674 389.18 | 2 804 654.26 |
| TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME | 10 523 434.51 | 13 437 085.09 |
| CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | | |
| Fonds de prévoyance, emprunt hypothécaire | 1 500 000.00 | 1 500 000.00 |
| Emprunts, parts à long terme | 52 051 500.00 | 52 537 500.00 |
| | 53 551 500.00 | 54 037 500.00 |
| Autres dettes à long terme (ne portant pas intérêt) | | |
| Fonds du personnel | 189 791.56 | 181 115.56 |
| Provisions | | |
| Provision impact COVID-19 | 0.00 | 375 000.00 |
| Fonds de régulation HLM « En Brex » | 246 311.00 | 231 932.85 |
| Provision pour audit énergétique | 128 741.45 | 129 621.45 |
| Fonds affecté pour énergies écologiques | 128 303.59 | 106 301.59 |
| | 503 356.04 | 842 855.89 |
| TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME | 54 244 647.60 | 55 061 471.45 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital-actions | 500 000.00 | 500 000.00 |
| Réserve légale issue du bénéfice | | |
| Réserve générale | 250 000.00 | 250 000.00 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | | |
| Réserve spéciale | 10 100 000.00 | 10 100 000.00 |
| Fonds de renouvellement | 750 000.00 | 750 000.00 |
| Réserve investissements fibres optiques | 1 200 000.00 | 1 500 000.00 |
| Bénéfice au bilan : | | |
| - Bénéfice au 1 ^{er} janvier | 9 184 419.89 | 9 200 035.79 |
| - Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice | 673 806.21 | -15 615.90 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 22 658 226.10 | 22 284 419.89 |
| TOTAL DU PASSIF | 87 426 308.21 | 90 782 976.43 |

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

| | 2021 | 2020 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| | CHF | CHF |
| Produits | | |
| Ventes d'énergie | 16 305 630.63 | 14 693 706.78 |
| Ventes de marchandises | 151 848.86 | 147 851.81 |
| Recettes introductions et raccordements | 646 184.55 | 345 117.82 |
| Prestations internes | 1 536 203.33 | 2 794 157.89 |
| Recettes installations | 3 897 449.05 | 2 906 985.46 |
| Recettes télé réseau et Internet | 3 525 774.38 | 3 604 329.32 |
| Recettes télérelevé | 441 724.05 | 423 961.74 |
| Recettes chaleur et CAD | 0.00 | 349 119.31 |
| Recettes diverses | 404 569.15 | 362 184.35 |
| Ristournes obtenues | 5 709.35 | 9 503.65 |
| | 26 915 093.35 | 25 636 918.13 |
| Escomptes, ristournes et arrondis | -6 303.63 | -5 683.61 |
| Frais d'encaissement | -43 378.22 | -35 348.15 |
| Pertes sur débiteurs | -41 482.61 | -55 311.94 |
| Produits nets des ventes de biens et de prestations de services | 26 823 928.89 | 25 540 574.43 |
| Variation des stocks de marchandises | 40 900.00 | 3 062.50 |
| Variation des prestations de services non facturées | 1 102 769.00 | 245 185.50 |
| Variation des stocks de produits finis et semi-finis et variation des prestations de services non facturées | 1 143 669.00 | 248 248.00 |
| Charges directes | | |
| Achats d'énergie et timbre amont | -7 544 219.71 | -7 086 812.47 |
| Achats signaux et prestations Internet | -1 026 324.09 | -925 292.21 |
| Achat chaleur et CAD | 0.00 | -169 592.81 |
| Achats matériel | -2 569 923.96 | -1 750 200.62 |
| Prestations de tiers | -2 297 028.40 | -2 567 337.27 |
| Droits d'auteur | -116 549.45 | -120 098.45 |
| Autres taxes et servitudes | -2 232.25 | -6 442.10 |
| | -13 556 277.86 | -12 625 775.93 |
| Marge brute | 14 411 320.03 | 13 163 046.50 |
| Charges de personnel | | |
| Salaires et charges sociales | -8 676 965.00 | -8 236 770.50 |
| Indemnités RHT | 0.00 | 211 917.52 |
| Autres charges du personnel | -363 151.67 | -232 465.42 |
| Indemnités de véhicules et déplacements | -18 613.75 | -8 224.66 |
| | -9 058 730.42 | -8 265 543.06 |
| Autres charges d'exploitation | | |
| Frais de locaux | -465 135.59 | -441 349.40 |
| Frais d'entretien et outillage | -293 381.74 | -262 774.51 |
| Frais de véhicules | -186 624.77 | -178 828.48 |
| Assurances | -72 044.02 | -65 158.48 |
| Matériel de bureau | -91 293.25 | -85 684.93 |
| Téléphonie | -75 875.17 | -57 359.31 |
| Frais de ports | -69 058.51 | -70 405.47 |
| Abonnements et cotisations | -76 987.89 | -61 899.38 |
| Frais de Conseil et organe de révision | -213 174.10 | -201 855.00 |
| Consultants divers | -297 203.34 | -272 462.84 |
| Dons et soutien de manifestations | -67 963.50 | -45 201.20 |
| Publicité | -503 981.13 | -594 081.37 |
| Frais juridiques et contentieux | -20 774.05 | -7 679.44 |
| Informatique | -580 808.44 | -709 895.09 |
| Prestations refacturées | -465 350.65 | -480 370.37 |
| Frais administratifs divers | -17 683.90 | -6 251.52 |
| | -3 497 340.05 | -3 541 256.79 |
| RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT, VARIATIONS DE PROVISIONS, INTÉRÊTS ET IMPÔTS | 1 855 249.56 | 1 356 246.65 |

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------------|----------------------|
| | CHF | CHF |
| RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT, VARIATIONS DE PROVISIONS, INTÉRÊTS ET IMPÔTS | 1 855 249.56 | 1 356 246.65 |
| Amortissements | -1 402 928.01 | -2 134 068.34 |
| Variations de provisions | 212 871.46 | 352 664.59 |
| | -1 190 056.55 | -1 781 403.75 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts | 665 193.01 | -425 157.10 |
| Résultat financier | | |
| Produits financiers | 998 380.17 | 1 405 596.12 |
| Charges financières | -998 060.13 | -1 899 653.54 |
| | 320.04 | -494 057.42 |
| Résultat d'exploitation avant impôts | 665 513.05 | -919 214.52 |
| Produits et charges hors exploitation - Résultat immeubles | | |
| Produits d'immeubles | | |
| - Mont-Blanc 24 | 764 021.75 | 346 248.45 |
| - HLM « En Brex » | 759 973.50 | 785 172.00 |
| - Dissolution du fonds de régulation HLM « En Brex » | 21 916.85 | 38 386.35 |
| - Usine | 9 600.00 | 9 600.00 |
| Charges d'immeubles | | |
| - Mont-Blanc 24 | -639 709.71 | -78 648.72 |
| - HLM « En Brex » | -650 606.70 | -690 918.00 |
| - Attribution au fonds de régulation HLM « En Brex » | -36 295.00 | -72 230.00 |
| - Usine | -13 654.63 | -1 077.00 |
| | 215 246.06 | 336 533.08 |
| Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période | | |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période | 52 657.35 | 732 089.59 |
| Charges exceptionnelles, uniques ou hors période | -161 999.00 | -83 331.75 |
| | -109 341.65 | 648 757.84 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS | 771 417.46 | 66 076.40 |
| Impôts directs | -97 611.25 | -81 692.30 |
| BÉNÉFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE | 673 806.21 | -15 615.90 |

Annexe aux comptes annuels

(fait partie intégrante des comptes annuels)

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs à l'actif et des engagements au moment de l'établissement du bilan mais également des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour assurer la pérennité de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Principe de permanence

Le Conseil d'administration a choisi de modifier le taux d'amortissement appliqué aux véhicules (rubrique des immobilisations corporelles). Les véhicules étaient jusqu'à l'exercice 2020 amortis immédiatement, ils sont désormais amortis sur 5 ans.

INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

| | 2021 | 2020 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| | CHF | CHF |
| Actifs de régularisation | 1 526 714.69 | 1 466 816.82 |

Cette rubrique comprend le dividende de l'exercice 2021 provenant de la société fille Canal Saturne S.A. sise à Nyon pour un montant de CHF 63 750. Il a été enregistré simultanément durant le même exercice dans SEIC SA. Canal Saturne S.A. a tenu une assemblée générale le 13 mai 2022 afin de décider de cette distribution.

MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSANT PAS LES SEUILS DE 10, 50 OU 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 250 en moyenne annuelle.

ACHATS DE DEVICES À TERME, CONTRATS OUVERTS AU 31 DÉCEMBRE

| | 2021 | 2020 |
|--|--------------|--------------|
| | EUR | EUR |
| Opérations à terme sur devises, achats d'Euros : | | |
| - Échéance 14.01.2022, cours 1.0895 | 400 000.00 | 0.00 |
| - Échéance 01.07.2022, cours 1.0796 | 1 600 000.00 | 0.00 |
| - Échéance 03.01.2023, cours 1.0785 | 800 000.00 | 0.00 |
| - Échéance 29.01.2021, cours 1.0557 | 0.00 | 500 000.00 |
| - Échéance 26.02.2021, cours 1.0555 | 0.00 | 2 250 000.00 |
| Opérations à terme sur devises sous forme d'options, achats d'Euros : | | |
| - Échéance 03.01.2022, cours à 1.09 | 1 600 000.00 | 0.00 |
| Opérations à terme sur devises sous forme d'options, ventes d'Euros : | | |
| - Échéance 03.01.2022, cours à 1.0732 | 1 600 000.00 | 0.00 |

PARTICIPATIONS

| | 2021 | 2020 |
|--|-----------|-----------|
| | CHF | CHF |
| Canal Saturne SA, Nyon | | |
| Il s'agit d'une participation de CHF 75 000.—, représentant le 50 % du capital-actions d'un total de CHF 150 000.—. | | |
| Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Nyon, est l'exploitation d'une station de tête réceptrice de signaux pour télé-réseau. | | |
| Part au droit de vote : 50 % / 50 % | | |
| Part au capital-actions : 50 % / 50 % | p.m. | p.m. |
| Chauffage à distance Begnins SA, Begnins | | |
| Il s'agit d'une participation de 60 % dans le capital de la société constituée en décembre 2006. | | |
| Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Begnins, est d'exploiter une centrale de chauffe à distance, dont le combustible sera, à terme, des plaquettes forestières. | | |
| Part au droit de vote : 60 % / 60 % | | |
| Part au capital-actions : 60 % / 60 % | 1.00 | 1.00 |
| Thermoréseau Burtigny SA, Burtigny | | |
| Il s'agit d'une participation de 53,57 % dans le capital de la société restructurée en février 2010. | | |
| Le but de cette société est d'effectuer toute activité de production et récupération de chaleur, de création, d'installation, d'exploitation et de maintenance d'un réseau de chauffage à distance dans la région de Burtigny. | | |
| Part au droit de vote : 53,57 % / 53,57 % | | |
| Part au capital-actions : 53,57 % / 53,57 % | p.m. | p.m. |
| ENERDIS Approvisionnement SA, Nyon | | |
| Il s'agit d'une participation dans une société constituée en 2008 en vue notamment de mettre en place et exploiter une structure commune d'achat des énergies nécessaires à l'approvisionnement de ses actionnaires et partenaires. | | |
| Part au droit de vote : 12,5 % / 12,5 % | | |
| Part au capital-actions : 12,5 % / 12,5 % | 30 000.00 | 30 000.00 |
| TamDis SA, Orbe | | |
| Il s'agit d'une participation de 20 % dans une société constituée en 2011 en vue notamment de mettre en place des synergies entre les partenaires au niveau des ressources, afin de développer en commun les connaissances et les compétences ; rechercher et mettre en œuvre, en commun, des outils qui soient performants et adaptés aux besoins pour le calcul du timbre et la gestion des actifs techniques et la veille légale ; en fonction des besoins, mettre en œuvre d'autres services mutualisés. | | |
| Cette société a été radiée par suite de fusion le 28 juin 2021. Elle a été absorbée (fusion par absorption) par la société IMDM Infra Consulting Sàrl sise à Vevey. IMDM Infra Consulting Sàrl a été ensuite transformée en société anonyme devenant ainsi IMDM SA. SEIC SA détient désormais 7 % du capital-actions de IMDM SA, Vevey. Cette nouvelle position est comprise dans la rubrique « Titres » à l'actif du bilan. | | |
| Part au droit de vote : 0 % / 20 % | | |
| Part au capital-actions : 0 % / 20 % | 0.00 | 40 000.00 |

Annexe aux comptes annuels

(fait partie intégrante des comptes annuels)

PARTICIPATIONS (suite)

| | 2021 | 2020 |
|--|-------------|------------|
| | CHF | CHF |
| EnergieÔ SA, Vinzel | | |
| Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2016. | | |
| Cette société a pour but le développement, l'installation, l'exploitation et la gestion, en Suisse, de sites de production d'énergie renouvelable, en particulier de sites d'énergie géothermique ainsi que la production et vente en Suisse et à l'étranger d'énergie électrique et thermique provenant de sources renouvelables. | | |
| Part au droit de vote : 25 % / 25 % | | |
| Part au capital : 25 % / 25 % | | |
| Valeur brute | 500 000.00 | 500 000.00 |
| ./. Correction de valeur | -113 000.00 | -80 000.00 |
| Valeur nette | 387 000.00 | 420 000.00 |

| | | |
|--|--------------|--------------|
| ThermorésÔ SA, Vinzel | | |
| Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2017. | | |
| Cette société a pour but la commercialisation en gros et au détail en Suisse et à l'étranger d'énergie thermique et d'autres fluides provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique. | | |
| Part au droit de vote : 40 % / 40 % | | |
| Part au capital : 40 % / 40 % | | |
| Valeur brute | 3 400 000.00 | 3 400 000.00 |
| ./. Correction de valeur | -110 000.00 | -110 000.00 |
| Valeur nette | 3 290 000.00 | 3 290 000.00 |

| | | |
|--|------------|-----------|
| KONSTL SA, Gland | | |
| Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2020. | | |
| Cette société a pour principal but le développement et l'exploitation de tous les types de réseaux de communication dédiés à l'Internet des Objets (Internet of Things - IoT) en Suisse. | | |
| Part au droit de vote : 21,5 % / 21,5 % | | |
| Part au capital : 21,5 % / 21,5 % | | |
| Valeur brute | 43 000.00 | 43 000.00 |
| ./. Correction de valeur | -42 999.00 | 0.00 |
| Valeur nette | 1.00 | 43 000.00 |

DETTES DÉCOULANT D'OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

| | 2021 | 2020 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| | CHF | CHF |
| Leasing photocopieurs | 16 082.00 | 12 117.00 |

DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

| | 2021 | 2020 |
|---------------------------------|------|------------|
| | CHF | CHF |
| Cotisations dues au 31 décembre | 0.00 | 235 064.25 |

**ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIE DES DETTES DE L'ENTREPRISE
ET ACTIFS GREVÉS D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

| | 2021 | 2020 |
|---|---------------|---------------|
| | CHF | CHF |
| Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland. | | |
| Valeur nominale de la cédule libre de gage | 9 000 000.00 | 9 000 000.00 |
| Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} rang grevant la parcelle n° 1077 sise sur la Commune de Gland. | | |
| Valeur nominale de la cédule libre de gage | 6 000 000.00 | 6 000 000.00 |
| Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland, remise en garantie au Fonds de prévoyance du personnel de la Société Electrique Intercommunale de la Côte pour le prêt hypothécaire octroyé relatif à l'immeuble HLM. | | |
| Valeur nominale de la cédule mise en gage | 1 500 000.00 | 1 500 000.00 |
| Valeur comptable de l'immeuble gagé | 13 567 894.35 | 13 835 894.35 |
| Montant du crédit utilisé au 31 décembre | 1 500 000.00 | 1 500 000.00 |

**ACTIFS AVEC RESTRICTIONS LIÉES
À LA TRANSMISSIBILITÉ**

| | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| | CHF | CHF |
| SEIC SA s'est engagée à ne pas aliéner sa participation détenue dans la société KONSTL SA jusqu'au 7 janvier 2024 dans le cadre d'une convention d'actionnaires. | | |

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

| | 2021 | 2020 |
|---|------------|------------|
| | CHF | CHF |
| Dans le cadre de la convention d'actionnaires relative à la participation « KONSTL SA », SEIC SA s'est engagée à octroyer un ou plusieurs prêts à cette entité. Lesdits prêts seront octroyés, au prorata du nombre d'actions détenues par chaque actionnaire, sur simple demande du Conseil d'administration de KONSTL SA. | | |
| SEIC SA s'est engagée à prêter une somme maximale de : | 182 750.00 | 268 750.00 |

**EXPLICATIONS RELATIVES AUX PRODUITS
EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Ajustement de valeur du CAD « Eikenott » | 0.00 | 548 407.30 |
| Impôts exercices antérieurs | 0.00 | 148 062.90 |
| Débiteurs momentanément créanciers prescrits | 17 822.12 | 19 384.24 |
| Redistribution taxe CO ₂ années antérieures | 1 923.15 | 3 357.55 |
| Encaissement créances déjà comptabilisées en perte | 3 887.70 | 3 816.60 |
| Indemnités d'assurance relatives à des sinistres | 0.00 | 3 228.65 |
| Ventes de véhicules déjà amortis | 3 249.75 | 3 178.25 |
| Clôture du consortium ThermorésÔ (solde) | 0.00 | 2 654.10 |
| Assurance RC, participation aux excédents 2015 - 2020 | 15 235.20 | 0.00 |
| Produit de location - Swissroc Construction SA | 6 570.10 | 0.00 |
| Divers | 3 969.33 | 0.00 |
| | 52 657.35 | 732 089.59 |

Annexe aux comptes annuels

(fait partie intégrante des comptes annuels)

EXPLICATIONS RELATIVES AUX CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

| | 2021 | 2020 |
|--------------------------------|--------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Insuffisances de provisions | 0.00 | -5 421.55 |
| Correction de valeur sur titre | -161 999.00 | -77 000.00 |
| Divers | 0.00 | -910.20 |
| | -161 999.00 | -83 331.75 |

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

| | 2021 | 2020 |
|--|----------------------|----------------------|
| | CHF | CHF |
| Montant à disposition de l'Assemblée générale | | |
| Résultat de l'exercice | 673 806.21 | -15 615.90 |
| Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier | 9 184 419.89 | 9 200 035.79 |
| Réserve investissements fibres optiques | 1 200 000.00 | 1 500 000.00 |
| | 11 058 226.10 | 10 684 419.89 |

| | | |
|--|----------------------|----------------------|
| Proposition d'emploi du bénéfice au bilan | | |
| Dividende | 350 000.00 | 300 000.00 |
| Report réserve investissements fibres optiques | 1 200 000.00 | 1 200 000.00 |
| Report à nouveau | 9 508 226.10 | 9 184 419.89 |
| | 11 058 226.10 | 10 684 419.89 |



SOCIÉTÉS PARTENAIRES DE SEIC



Pour EnergieÔ, le début des opérations de forage sur le site de Vinzel se concrétise.

ENERGEÔ

Prospection géophysique dans les districts de Morges et Nyon

En août 2021, EnergieÔ La Côte a mené une vaste campagne de prospection géophysique, entre Saubraz et Montricher ainsi qu'entre Morges et Nyon, afin d'évaluer le potentiel géothermique de la région. Durant trois semaines, des camions vibreurs ont sillonné de nuit le district de Nyon et la partie sud-ouest du district de Morges, sur une surface d'environ 414 km². Le but : déterminer la nature du sous-sol, en particulier la position et la profondeur des failles.

Permis de forer

Suite à la demande faite à l'État de Vaud en mars 2021, Béatrice Métraux, la Conseillère d'État en charge de l'environnement et de la sécurité (DES), a délivré ce 23 septembre dernier un Permis de Recherche en Sous-Sol (PRSS). Ainsi, pour EnergéO, le début des opérations de forage sur le site de Vinzel se concrétise.

THERMORÉSÔ

Raccordement de la Centrale de Cité-Ouest au réseau de gaz

Au début de l'année 2021, le système de production de chaleur de Cité-Ouest s'est renforcé grâce au raccordement de sa chaufferie au réseau de gaz. Avec cette solution d'appoint, ThermorésÔ gagne en flexibilité. En effet, sa chaudière bicombustible de Cité-Ouest sécurise désormais la distribution de chaleur en ajoutant au bois les possibilités offertes par le mazout ou le gaz.

Nouvelle centrale de production à Grand-Champ

À l'automne 2021, les travaux de remplacement des chaudières de la centrale de Grand-Champ se sont achevés. Cette centrale de chauffe vient compléter l'écosystème mis en place par ThermorésÔ. Avec les centrales d'Eikenøtt et de Grand-Champ qui produisent plus de 75% de la chaleur fournie par ThermorésÔ, l'énergie vendue par cette société est désormais majoritairement renouvelable !

Développement du réseau en direction de la Combaz

Après l'interconnexion des réseaux d'Eikenøtt et de Cité-Ouest en 2020, le développement du réseau de chauffage à distance s'est poursuivi avec la pose d'environ 900 m de conduites en direction du quartier de la Combaz. La mise en place du réseau en forme de « L » comme souhaité par les partenaires est aujourd'hui pleinement réalisée sur le terrain.

KONSTL

Pose d'antennes

KONSTL, filiale de SEIC spécialisée dans l'Internet des objets (IoT), a mis en place une solution de télérelève des compteurs de chauffage à distance sur la commune de Begnins. Elle a installé dans ce cadre plusieurs antennes afin de permettre aux objets interconnectés de communiquer entre eux. Afin de favoriser le développement de ses activités, une stratégie commerciale va progressivement être mise en place. Dans cet esprit, un premier mailing de prospection a été envoyé en septembre 2021 aux entreprises actives sur la zone de desserte de SEIC. Les équipes de SEIC ont également suivi une séance d'information sur les activités et les services proposés par KONSTL.



Conduite pour le chauffage à distance, rue de l'Étraz à Gland

IMPRESSUM

Graphisme

© 2022 parentidesign.com

Photos

- EnergeÔ SA
- LakeProd, Nyon
- Parenti Design, Genève
- SEIC, Gland
- ThermorésÔ SA
- Thomas Jantscher,
Neuchâtel
- Violaine Martin, Genève

Imprimé sur du papier
recyclé.

Énergies - Multimédia - Installations

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA

av. du Mont-Blanc 24 • 1196 Gland • Tél. 022 364 31 31 • info@seicgland.ch • www.seicgland.ch
Gland - Prangins - Begnins - Duillier - Coinsins - Vich - (Luins - Vinzel)

